

## Un agenda métropolitain pour le Sillon alpin ? Mission de diagnostic préalable sur l'événementiel

Marie-Christine Fourny, Françoise Papa, Samuel Périgois

► **To cite this version:**

Marie-Christine Fourny, Françoise Papa, Samuel Périgois. Un agenda métropolitain pour le Sillon alpin ? Mission de diagnostic préalable sur l'événementiel : Synthèse de l'étude pour la revue. L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, Observatoire des politiques culturelles 2010, pp.100-105. halshs-00575786

**HAL Id: halshs-00575786**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00575786>**

Submitted on 11 Mar 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Un agenda métropolitain pour le Sillon alpin ?**  
**Mission de diagnostic préalable sur l'événementiel**  
*Synthèse de l'étude pour la revue*

Marie-Christine Fourny \*, Françoise PAPA\*\*, Samuel Périgois \*\*\*

\*. [Politiques publiques, ACtion politique, Territoires \(PACTE\)](#) - CNRS : UMR5194 - Université Joseph Fourier - Grenoble I–Institut d'Études Politiques de Grenoble - Université Pierre Mendès-France - Grenoble II

\*\* Université Stendhal-Grenoble 3- [Politiques publiques, ACtion politique, Territoires \(PACTE\)](#) - CNRS : UMR5194 -Université Joseph Fourier - Grenoble I–Institut d'Études Politiques de Grenoble - Université Pierre Mendès-France - Grenoble II

\*\*\* Chercheur à l'observatoire des politiques culturelles, Grenoble

Paru dans : L'observatoire. La revue des politiques culturelles. N° 36, hiver 2009-2010, pp 100-105

Répondant à une commande de collectivités territoriales engagées dans un processus de coopération métropolitaine, l'Observatoire des politiques culturelles a mené, en partenariat avec le laboratoire PACTE – CNRS (université de Grenoble) une étude sur les conditions de mise en œuvre d'un agenda événementiel dans les secteurs culturel, touristique et sportif<sup>1</sup>.

L'espace concerné est celui du « Sillon alpin ». Il s'agit d'une structure territoriale émergente issue d'une opération de coopération métropolitaine initiée par la DIACT<sup>2</sup>, et qui associe les villes et agglomérations d'Annecy, Chambéry, Grenoble, Valence, ainsi que les quatre départements de la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère et la Drôme.

L'étude, à vocation exploratoire, s'est attachée à analyser la dimension collaborative d'un outil qui s'inscrit dans le double registre de la politique événementielle et de la structuration des territoires. L'agenda en effet met en jeu la capacité d'acteurs à développer de nouveaux réseaux et de nouveaux objets de collaboration dans un périmètre institué, et dans un contexte technique lui-même nouveau. Il questionne de ce fait sur les effets d'une innovation technologique sur les comportements d'acteurs, et en corollaire sur ses capacités à servir une stratégie politique en orientant des comportements d'acteurs.

La recherche a porté sur la pertinence et l'opportunité d'un agenda métropolitain pour le Sillon alpin. Elle a voulu identifier et analyser les leviers susceptibles d'être mobilisés pour un changement dans les logiques d'acteurs : l'organisation des événements, des acteurs et des réseaux, les dimensions fonctionnelles et opérationnelles de l'outil, les matériaux et conditions de collaboration (objets à mettre en partage, référentiels culturels et territoriaux communs).

La méthodologie combine une étude des discours d'acteurs impliqués dans les secteurs du tourisme, de la culture et du sport (à partir d'entretiens qualitatifs réalisés avec des professionnels et des élus des territoires composant le Sillon alpin) et une analyse des stratégies de communication et de référencement à partir de sites Internet et de documentation touristique (notamment par le biais d'une série d'interrogations « naïves » – géographiques, institutionnelles et thématiques – sur un moteur de recherche Internet, d'un examen des occurrences ainsi que de l'identification d'événements, d'institutions et d'acteurs communiquant sur le web).

<sup>1</sup> Marie-Christine Fourny, Françoise Papa, Samuel Périgois, *Un agenda métropolitain pour le Sillon alpin ? Mission de diagnostic préalable sur l'événementiel*, étude pilotée par l'Observatoire des politiques culturelles, octobre 2009.

<sup>2</sup> Délégation interministérielle à l'aménagement et la compétitivité des territoires.

Par sa portée problématique, l'étude vise à dépasser le cadre d'une étude de cas. Au-delà de l'outil agenda, elle interroge sur cette forme communicationnelle montante qu'est l'événement, dont le développement est lié à l'agenda. L'enjeu central est celui de la portée territoriale des politiques culturelles, sportives et touristiques, et plus précisément de la capacité de territorialisation de l'événement. Celui-ci n'existe que dans une dimension temporelle et médiatique, mais il constitue néanmoins un support pour la mise en scène et la représentation d'un territoire, ainsi que pour établir de nouvelles transversalités entre des politiques sectorielles. A la fois discours sur le territoire et agent de relations localisées, il permet de rendre compte de l'autonomisation de la dimension médiatique dans la production de territoires.

## **1. Agenda, événement et territoire : trois produits de la métropolisation**

### **- Le Sillon alpin et la constitution d'un espace métropolitain**

L'identité du territoire qualifié de Sillon alpin semble se dérober dès lors qu'il s'agit de le définir et de lui donner une consistance. Bien que la dénomination constitue une référence fréquemment utilisée dans les discours et les productions de l'aménagement, qu'un site web dédié à la procédure de coopération métropolitaine lui confère une existence au moins virtuelle, l'appellation ne parvient pas à s'actualiser dans une réalité reconnue et stable. Le Sillon alpin apparaît en fait au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la description géographique des Alpes et renvoie à une entité géomorphologique de vaste extension. Cet espace se trouve ainsi doté d'une légitimité d'ordre scientifique qui lui donne valeur de vérité : le Sillon existe en quelque sorte comme fait de nature. L'appellation est remobilisée dans les années 1970, cette fois-ci dans le cadre de problématiques d'aménagement et de planification régionales. Elle qualifie l'axe d'urbanisation et de développement allant de Genève à Grenoble, lequel ne coïncide que très partiellement avec l'entité géomorphologique définie antérieurement par les géographes. Cette linéarité dans la disposition d'espaces urbains et d'infrastructures de transport agite l'imaginaire aménagiste<sup>3</sup>. De cette unité morphologique apparente, naît l'idée d'une structuration politique et fonctionnelle à cette échelle. L'une de ses premières concrétisations est celle d'une procédure de réseau de villes dans les années 1990. Cette entente, comme les suivantes, se verra toutefois limitée par les cloisonnements hérités de l'histoire, et par les rivalités et la diversité des identités locales qui en sont la conséquence<sup>4</sup>. Dans un contexte de forte croissance de l'urbanisation, autour de problématiques de transports et d'organisation de l'espace, de nouvelles formes de coopération se développent néanmoins à partir des années 2000. Une Conférence des départements du Sillon alpin est ainsi mise en place avec un objectif de promotion et d'organisation du territoire métropolitain.

Cette dimension métropolitaine devient ensuite dominante. Elle constitue un projet stratégique et un enjeu justifiant la formation d'une collaboration territoriale. Un rapport publié en 2008 souligne que « c'est à l'échelle de la métropole que l'on peut traiter avec le plus d'efficacité les problématiques d'attractivité et de développement durable<sup>5</sup> ». Or « les grandes villes françaises ne sont que des métropoles en devenir<sup>6</sup> ». Répondant alors à un appel à projets

<sup>3</sup> Les bornes de l'entité sont mouvantes avec, selon les enjeux, l'exclusion ou l'intégration des villes de Genève et de Valence.

<sup>4</sup> L'unité apparente de l'axe recouvre en effet des divisions administratives et historico-culturelles transversales : les aires urbaines en cause appartiennent chacune à un département différent, la frontière nationale avec la Suisse est une coupure institutionnelle évidente, l'unité historique de la Savoie continue à produire des tropismes identitaires italiens et alpins, sinon des sentiments régionalistes.

<sup>5</sup> Rapport de Dominique Perben, *Imaginer les métropoles d'avenir*, janvier 2008.

<sup>6</sup> *Ibid.*

national destiné à favoriser une organisation à cette nouvelle échelle, les collectivités du Sillon alpin s'engagent dans un projet de coopération métropolitaine. Accepté, celui-ci conduit à l'élaboration d'un programme d'actions et à l'ouverture de plusieurs chantiers thématiques<sup>7</sup>. D'espace présentant une morphologie particulière, le Sillon alpin devient alors un espace métropolitain de dimension internationale à construire.

Il ressort de cette trajectoire que l'espace de projet a pour seules références d'identification une production scientifique aménagiste et technique. Issu de procédures descendantes, justifié par des enjeux d'efficacité et d'organisation, de caractère récent, il ne constitue un territoire ni de pratiques, ni d'appartenance pour les habitants. Dans ce contexte, l'agenda du Sillon alpin se trouve face à un paradoxe : le périmètre fixé pour son fonctionnement n'a pas de consistance organisationnelle ou identitaire. Sa pertinence et ses enjeux se situent hors du champ des secteurs qu'il doit considérer (la culture, le tourisme et les sports), mais prennent sens en regard d'un projet de territoire justifié par des objectifs de compétitivité.

### **- L'événement pour mettre en scène le territoire**

On assiste depuis les années 1980 à une multiplication des manifestations événementielles et à une diversification des objets mobilisés et des publics. L'événement envahit tous les types d'organisation, des collectivités territoriales de toutes échelles aux entreprises et associations. Cette réussite signale un recours général à une **forme** spécifique de manifestations, par devers son contenu. En quoi consiste-t-elle ? La forme événementielle se caractérise par trois aspects : la dimension médiatique, une concentration dans le temps, un critère de rareté<sup>8</sup>. Leur conjugaison fonde l'exceptionnalité dont découle sa valeur pour le marketing territorial. Référé à un territoire, l'événementiel confère de la distinction et de la notoriété. Il peut de ce fait être connu au-delà du bassin de clientèle réel, créer des images positives et devenir une référence dans l'identification du territoire. L'événement peut ainsi jouer le même rôle qu'une marque pour un produit.

La temporalité de l'événement le situe d'emblée dans un positionnement comparatif et hiérarchique. Il accompagne l'unicité ou l'exception et crée de ce fait une spécificité et une supériorité : « faire l'événement » induit une domination sur le « faire » et l'agir, et produit des positions de pouvoir dans des secteurs donnés.

Les motivations pour l'action événementielle apparaissent alors multiples : motivations artistiques, affirmations idéologiques, attentes de retombées matérielles (entreprises et emplois), stratégies de diversification économique, touristique ou symbolique, leviers pour l'équipement (Jeux Olympiques, compétitions sportives), politique d'implication citoyenne, politique de transformation de l'image, quête d'une visibilité médiatique, volonté d'innovation, ou tout domaine pouvant bénéficier de cette conjonction entre médiatisation, distinction et valorisation.

### **- L'agenda pour produire l'événement**

L'agenda constitue un nouvel outil de communication, qui est à la fois une conséquence et une condition de la logique événementielle. Deux acceptions de la notion d'agenda peuvent être considérées<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Déplacements et fonctionnement multipolaire ; rayonnement université recherche ; rayonnement économique ; maîtrise qualitative de la métropolisation.

Source : <http://www.sillon-alpin.fr/france/COOPERATION/page/Cooperation-metropolitaine.html>

<sup>8</sup> Cf. Claude Vaclare, *Les événements culturels : essai de typologie*, Culture études, DEPS, octobre 2009.

<sup>9</sup> Jean Charron, « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'*agenda-setting* », *Hermès*, n°17-18, 1995.

- Une première considère la *fonction d'agenda*, et examine l'outil dans sa dimension technique pour l'information et la communication. Elle lui donne une valeur de répertoire et de calendrier de manifestations. Elle se retrouve dans de nombreux outils institutionnels et/ou territoriaux mis en place par les collectivités qui ont pour vocation de promouvoir les manifestations sur leurs territoires.
- Une deuxième considère la *mise à l'agenda*. Elle renvoie en ce cas à une problématique d'ordre politique de choix et de hiérarchisation dans la décision. L'agenda regroupe les thématiques prioritaires et devient en quelque sorte le référentiel pour les débats et les négociations. Les différents agendas 21 pour le développement durable et d'autres tels que l'agenda européen de la culture, ont notamment popularisé l'usage de cette signification. L'agenda d'un territoire, quelque soit le sujet dont il traite, révèle donc une structuration hiérarchique et temporelle d'objets politiques soumis au débat public collectif.

L'agenda participe de la construction événementielle d'abord par un processus d'agglomération et de fédération de petites manifestations, dont le seul regroupement crée des effets de taille ; puis ensuite par la sélection opérée parmi celles-ci. Il permet de mettre en exergue certaines manifestations, et élargit l'audience des manifestations qu'il médiatise. Référé à un territoire, il positionne de fait les manifestations qu'il promeut à l'échelle de ce territoire et crée une hiérarchie spatiale entre les événements : l'agenda métropolitain signale implicitement l'existence d'événements métropolitains. Il contribue par conséquent à donner une consistance et des référents d'identification à un niveau territorial émergent. Par agglomération de micro-événements culturels, l'agenda fait émerger l'existence d'une échelle métropolitaine de la culture.

### **- Les enjeux territoriaux d'un agenda culture-sport-tourisme pour le Sillon alpin**

Au croisement du contexte politique et opérationnel et des potentialités et des enjeux de l'outil, le questionnement central nous a semblé porter sur les enjeux territoriaux de l'agenda. Sa pertinence et son efficacité sont d'abord à observer dans sa capacité à contribuer à la production d'un projet d'espace métropolitain. En regard d'un territoire peu structuré, ses caractéristiques permettent de faire l'hypothèse d'effets-leviers pour :

- des enjeux de concurrence : l'exception participe de la compétitivité et de la performance internationale des territoires ; la médiatisation accroît l'attractivité et conditionne la création de la masse critique (public, moyens) nécessaire à un événement d'envergure étendue. En tant que support de la production d'un événement, il permet de réaliser le « saut scalaire » de la métropolisation ;
- des enjeux identitaires, en médiatisant des référents d'identification et des images valorisantes pour un niveau territorial en projet et sans consistance instituée ;
- des enjeux politiques, en faisant apparaître des objets partagés et en demandant des échanges et une entente sinon une collaboration au sein des acteurs de cet espace pour la *mise à l'agenda* des événements collectifs.

L'enjeu de l'agenda dans des politiques culturelles territorialisées, comme son intérêt en tant qu'objet d'étude, est donc d'ordre dynamique, et non pratique ou statique. Il ne relève pas tant de la présentation et de la communication d'événements, que du processus de territorialisation qu'il enclenche ou contribue à alimenter.

## **2. La difficile quête de moteurs pour l'émergence d'un territoire événementiel**

L'analyse a alors cherché à identifier les facteurs favorables à l'émergence d'une nouvelle dynamique organisationnelle des acteurs. En l'absence d'une existence institutionnelle du Sillon alpin, notamment dans les champs considérés par l'agenda, nous nous sommes attachés à repérer les capacités des acteurs de ces secteurs à mettre en place une nouvelle logique de fonctionnement.

Deux vecteurs d'un fonctionnement territorial ont été distingués :

- les logiques d'action, notamment dans la collaboration et la gouvernance sous-tendues par les opérations de décision, de sélection et de hiérarchisation d'un agenda événementiel ;
- la géographie des relations, la structuration du Sillon alpin supposant le développement d'ententes sur cette nouvelle échelle et au sein du périmètre qu'il a défini.

Un premier résultat manifeste est celui des effets de l'inertie de l'héritage territorial et sectoriel. Les transversalités entre les secteurs du tourisme, de la culture et du sport restent le plus souvent ponctuelles. Ces différents milieux ne se connaissent que très peu et ne partagent guère d'objectifs et d'actions (sauf peut-être pour la montagne où l'animation touristique des stations amène les acteurs à se « croiser » brièvement, le temps de la saison). On observe une grande diversité d'opérations événementielles, faiblement hiérarchisées, ainsi qu'une certaine tendance à la « sectorisation » des événements, notamment liée au fait que culture, sport et tourisme relèvent de registres différents dans leur qualification. D'autre part, ces secteurs apparaissent chacun comme des domaines à forte logique territoriale, pour des raisons institutionnelles ou commerciales. La régulation de la concurrence se fait à travers la répartition de territoires de chalandise ou de promotion.

Effet de l'histoire, les aires d'intervention légitimes sont elles aussi bien délimitées. Les acteurs institutionnels issus de ces modes de fonctionnements ont organisé leurs stratégies en fonction de ce type d'organisation spatiale, y trouvent leur légitimité, voire pensent leur champ d'action en fonction de ce type de découpage. Les attentes en termes d'élargissement du public et de diffusion au niveau du Sillon alpin apparaissent elles-mêmes faibles.

Aussi, l'acteur territorial perçoit difficilement l'utilité d'un agenda Sillon alpin pour une activité qui n'est ni pensée ni structurée à cette échelle.

Conséquence du cloisonnement territorial du Sillon alpin, lorsque des collaborations ou des communautés d'appartenance s'établissent à une échelle plus large, elles sont transversales au Sillon : la culture est internationale, les montagnes sont celles du monde, les grands événements rhônalpins, le tourisme thématique et les réseaux professionnels...

S'il n'existe pas de spécificité propre à cet espace, apparaissent toutefois des proximités thématiques dans les événements : festivals de cinéma, sports de montagne, environnement et durabilité, manifestations montagnardes dans les villes. Mais dans cette géographie des réseaux, elles sont considérées comme des situations potentiellement concurrentielles plutôt que des supports à une harmonisation. L'agenda, de ce point de vue, n'est donc perçu ni comme une réelle possibilité de complémentarité, ni comme une occasion de croissance, mais comme un « dérégulateur ».

De plus, l'agenda supposerait une nouvelle gouvernance, et les acteurs en envisagent bien la possibilité tout en ne la souhaitant pas véritablement. Cet outil demanderait en effet la mise en place d'un réseau technique de gestion – source de contraintes sinon enjeu de pouvoir – qui s'opposerait à un fonctionnement qui reste en grande partie fondé sur une logique d'entre-soi. Les réseaux unissant les manifestations culturelles possèdent une forte dimension amicale, avec des partenaires choisis parce qu'ils partagent une démarche commune. Les réseaux

porteurs d'efficacité, de performance ou de croissance, tels que peut le suggérer le projet métropolitain du Sillon alpin, n'ont de ce point de vue guère d'attractivité. Dans ce contexte, l'outil numérique est utilisé, mais a minima, dans l'affichage de liens vers des manifestations avec lesquelles on partage des valeurs communes et non pas vers celle qui sont géographiquement proches.

L'agenda politique s'avère également peu propice à de nouvelles territorialités. Le Sillon alpin constitue un périmètre émergent en forte concurrence avec des structurations en cours et fortement mobilisatrices : entre les logiques d'agglomérations, les logiques villes-massifs, les logiques départementales, régionales ou alpines, le Sillon alpin n'apparaît pas comme un niveau d'investissement prioritaire.

D'un point de vue fonctionnel, on constate un cloisonnement et une faiblesse des flux ; les hiérarchies et les circulations des usagers ou des acteurs se réalisent à un niveau régional. L'axe du Sillon alpin n'induit pas une organisation préférentielle des relations, sinon de manière banale, d'une ville à sa voisine, c'est-à-dire en termes de proximité. Les discours d'acteurs indiquent que le Sillon n'est pas à proprement parler un espace perçu, ni un espace vécu. L'analyse des requêtes web va dans ce sens. L'usage de la terminologie « Sillon alpin » dans la communication et les images véhiculées montre que le Sillon reste une affaire soit de géographes soit de « techniciens et de politiques » de l'aménagement, lesquels bénéficient à leurs côtés d'une réelle présence d'institutions scientifiques ou de formation, et d'entreprises innovantes.

**Conclusion : l'enjeu supra-territorial ne fait pas l'inter-territorialité, l'outil ne fait pas l'usage. De la nécessité d'une subsidiarité dans les opportunités et la gouvernance de l'agenda**

Au final, les conditions actuelles s'avèrent peu propices à la mise en œuvre d'un agenda qui ait du sens pour les acteurs : du point de vue de la démarche, les secteurs et les acteurs considérés ne permettent pas de faire état d'un besoin latent, ou de l'émergence d'une dynamique porteuse ascendante ; du point de vue fonctionnel, l'agenda est potentiellement perturbateur de systèmes rodés et bien régulés. Représente-t-il pour autant un objectif non-atteignable ? Comment en faire un levier de changement ?

**- La nécessité d'une mise préalable à l'agenda politique**

Quels que soient ses enjeux pour la fabrication d'une entité métropolitaine, les fonctionnalités de l'outil ne lui permettent pas d'exister indépendamment d'une structuration politique qui le porte, le légitime et en institue une gouvernance.

L'agenda demande un projet. Il nécessite un volontarisme politique supra ou inter-territorial au nom des enjeux métropolitains à l'échelle du Sillon alpin. Sans information sur les objectifs et les stratégies, sans programme et engagement politique sur une stratégie événementielle, il reste un projet technique, dont l'opportunité n'est pas partagée par les acteurs concernés.

La participation des producteurs d'événements suppose, alors la formation d'un intérêt général collectif sur l'espace du Sillon alpin.

**- Une gouvernance à repenser, des dispositifs à construire**

L'étude aboutit à plusieurs pistes de travail, qui visent à créer des motifs à l'établissement d'un nouvel espace de collaboration.

- Ces motifs peuvent être fonctionnels et spatiaux : l'organisation de la mobilité peut ainsi faire du Sillon alpin un bassin de clientèle, à travers par exemple des « *chèques mobilité* ».
- Ils peuvent être de notoriété et de prestige, à travers la mise en exergue d'événements d'exception par un label « Sillon alpin ».
- Ils peuvent être encore thématiques et spécifiques à travers une mise en réseau d'événements propres à une catégorie de public ou à des particularités locales tels que la création d'un passeport événementiel à échelle du Sillon dédié au public jeune, un lien avec la saisonnalité des activités...

Mais quels que soient les dispositifs que l'on peut imaginer, ils sont pertinents s'ils donnent une consistance suffisante à l'espace du Sillon alpin pour qu'il soit transformé en territoire et réseau d'acteurs.

D'autres types de propositions consisteraient à envisager des possibilités de substitution à l'agenda, en examinant toutefois leur capacité à répondre aux enjeux territoriaux initiaux. L'étude propose ainsi des pistes sur les alternatives techniques et les dispositifs de communication innovants (par exemple : *intégrer la dimension relationnelle dans la conception de l'agenda ; personnaliser l'offre en créant par exemple un fil RSS qui permettrait aux publics, à partir du site du Sillon alpin, de sélectionner les informations qu'ils souhaitent recevoir ; démultiplier l'agenda sur des supports intégrant les situations de mobilité...*).

Les enjeux territoriaux d'un agenda, sa capacité à structurer l'espace du Sillon alpin sont donc fonction du système de gouvernance au sein duquel l'agenda peut être introduit et pensé (gouvernance technique, politique...). Les conditions de création d'un *agenda* à l'échelle du Sillon alpin restent quant à elle soumises à une *mise à l'agenda* au niveau politique.

*Réalisation de l'étude : Marie-Christine Fourny (professeur en géographie-aménagement à l'Institut de géographie alpine, PACTE – CNRS, Université Joseph-Fourier, Grenoble), Françoise Papa (maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, PACTE – CNRS, Université Stendhal, Grenoble), Samuel Périgois (docteur en géographie – sciences du territoire, chargé de mission à l'Observatoire des politiques culturelles).*

*Etude pilotée par l'Observatoire des politiques culturelles : Jean-Pierre Saez, directeur, et Cécile Martin, responsable des études.*